



Cuisery, le 7 mars 2025

Rue Wachenheim

71290 Cuisery

☎ : 03.85.32.30.07

@ : comcom@terresdebresse.fr

Affaire suivie par : Benoit Routhier

**Monsieur Stéphane GROS, Président de la
Communauté de Communes Terres de Bresse**

à

**Monsieur Hugues Dollat, président de la
MRAE BFC**

Objet : Modification de droit commun du PLUi de la CC Terres de Bresse

Monsieur le président,

La communauté de Communes Terres de Bresse, après avoir approuvé son PLUi le 30 mai 2024 (opposable depuis le 2 juillet 2024) souhaite engager plusieurs procédures afin de corriger des erreurs matérielles, de faire évoluer réglementairement le PLUi dont la traduction concrète n'est parfois pas, ou mal, adaptée au territoire, et enfin pour prendre en compte des projets dont elle n'avait pas connaissance au moment de l'élaboration du document. Ainsi, elle va mener simultanément : une procédure de modification simplifiée, une procédure de modification de droit commun et 3 procédures de révisions allégées.

La présente demande d'examen « au cas par cas » concerne les 2 procédures de modification (Simplifiée et de droit commun)

Pour ce faire, nous vous proposons un document unique sous forme de rapport, qui reprend les 59 points faisant l'objet d'une évolution. Chaque point est contextualisé et la situation avant / après est indiquée clairement afin d'en faciliter l'examen et la portée, notamment au regard de l'impact environnemental.

Dans l'attente du retour d'instruction, je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Stéphane Gros

Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25